

Compte Rendu du Conseil Municipal du 18 Mars 2024



Présents : M Tremoulet , N Maroussie , S Doumerc , B Duclaud , B Laporte , M Lucas, JM LAVAL , M Baudoin , H Delsalle (invité)

Excusés : M Perry (pouvoir M Tremoulet) , I Berbee (pouvoir N Maroussie)

1 Relecture du PV du 23/02/2024

Approuvé à l'unanimité

2 Comptes Administratifs 2023

Le maire et la secrétaire de Mairie présentent les comptes administratifs 2023

- Multiple Rural
- Gîte de Groupe
- Commune

Après discussion le Maire sort pour le vote

L'ensemble des comptes administratifs est approuvé à l'unanimité

3 Budgets 2024

Avant la présentation des budgets le Maire présente une analyse des comptes et budgets de 2021 à 2023, éléments servant de base à la constitution des budgets 2024

-Budget Communal

Pas d'évolution notable au niveau des charges (seulement un nouveau poste la prise en compte du service instructeur Urbanisme porté par La Com Com) au niveau des ressources légères revalorisations des dotations et des impôts fonciers et malheureusement une baisse notable des droits de mutation. A noter l'effort maintenu sur les routes et le remplacement des volets de la Salle des Fêtes (9500 € TTC).

Investissements 2024 :

- *Achat Terrains Cougot
- *Aménagement Chemin la Garrigue
- *Etudes Aménagement Gaumier et Préau salle des fêtes

Approuvé à l'unanimité

-Gîte Floridorlot

Le budget 2024 est présenté à l'équilibre avec un objectif de 1500 nuitées (1200 réservées à ce jour). A noter un apport du budget général pour compenser le résultat reporté négatif de 2023

Il est décidé des travaux à hauteur de 2 000€ pour transformation du dortoir (la capacité du gîte sera de 24 places)

Approuvé à l'unanimité

-Multiple Rural

Le Conseil valide le changement de destination du Multiple : Arrêt du Tiers Lieu et reprise par le Café Associatif nouvellement créé. Une convention va être signée précisant les conditions d'utilisation de cet espace. Un loyer de 180€ mensuel sera appelé.

Le budget qui en découle est approuvé à l'unanimité

4 Vote des subventions

Il est décidé d'attribuer 3000 € de subventions aux associations se répartissant selon :

-Comité d'animation	1000€
-Association de chasse	450€
-Association Vin de Domme	300€
-Association les Marionnettes	300€
-Café Associatif	300€
-A F P	150€
-Asso DECLIC	100€
-Autres	400€

Approuvé à l'unanimité et en attente des retours des demandes

Infos SICTOM : prévision d'augmentation de la TEOM de 9% à venir

Fin de la séance à 21h